

2020-0056
2020-09-24

Aire d'affichage principale

BUG KILL
SANS ODEUR
MAISON ET JARDIN
PRÊT À UTILISER
Insecticide dilué à l'eau
DOMESTIQUE
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Bug Kill doit être utilisé :

À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS pour éliminer les fourmis, blattes, puces, lépismes argentés, cloportes, araignées, tiques sanguines et américaines du chien, et mouches domestiques.

SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR pour supprimer les pucerons et les aleurodes.

SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR pour supprimer les pucerons, thrips et cicadelles.

Ne tache pas les surfaces tolérantes à l'eau

Aucun résidu collant

PRINCIPE ACTIF: PERMETHRIN 0,25%

NO. D'ENR. 22253 LOI.P.A.

350 mL - 1 Litre

Enregistré par: Jesmond Holding AG, Baarerstrasse 8, Zug 6300 Switzerland

Agent: Nortek Inc., 4 Sulkara Court, Toronto ON, M4A 2G9

866-670-2958

Aire d'affichage secondaire

MODE D'EMPLOI :

BUG KILL est prêt à l'emploi. Sa préparation spéciale ne tache pas, et il est inodore. Le diluant utilisé est de l'eau, et non du distillat de pétrole.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

Bug Kill doit être utilisé :

À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS pour éliminer les fourmis, blattes, lépismes argentés, cloportes, araignées, tiques sanguines et américaines du chien, et mouches domestiques.

SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR pour supprimer les pucerons et les aleurodes.

SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR pour supprimer les pucerons, thrips et cicadelles.

Restrictions :

- NE PAS appliquer sur un plan d'eau, ni contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales.
- NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ni appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents, ni permettre aux personnes, aux animaux domestiques, ni aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.
- NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
- À l'intérieur, NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires).
- À l'intérieur, aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).
- NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

Comment appliquer :

NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ.

Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé seulement.

2020-0056
2020-09-24

Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Instructions pour l'intérieur des bâtiments :

Pour éliminer les fourmis, les blattes, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées :

Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et en arrière de celles-ci; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; autour des poubelles; autour des fondations intérieures; dans des zones localisées autour des poubelles; sur des parties localisées de planchers et de couvre planchers; et aux points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes).

Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont entreposés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement.

Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids.

Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les mouches domestiques : Traitement localisé seulement. Pulvériser le produit sur les surfaces internes des bâtiments autour des points d'entrée (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre), autour des luminaires et sur des parties localisées des murs, des planchers et des plafonds. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les puces et les tiques sanguines et américaines du chien :

NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre planchers. Un traitement localisé de la literie des animaux de compagnie, ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR : NE PAS appliquer sur des plantes ornementales cultivées en serres. NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale. Contrôle les pucerons et les aleurodes sur les plantes ornementales intérieur . Inoffensif pour la plupart des plantes ornementales. Avant de traiter des plantes ornementales délicates telles que le coléus et la violette africaine, vaporiser d'abord sur 1 ou 2 feuilles. Si l'on ne constate pas d'effet négatif sur la plante au bout de 2 jours, on peut sans danger la traiter entièrement. Bien mouiller les faces inférieures et supérieures des feuilles. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement.

2020-0056
2020-09-24

Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS dépasser 2 applications par année.

LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR: Toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture. NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale. Le produit contrôle les pucerons, thrips et cicadelles sur les plantes ornementales d'extérieur. Bien mouiller les faces inférieures et supérieures des feuilles. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Traiter dès l'apparition des insectes. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS dépasser 2 applications par année.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver à fond avant de manger, boire ou fumer. Enlever les aquariums et bocaux à poisson de l'endroit à traiter.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles. Ne pas l'employer pendant que les abeilles butinent. Le dépôt de pulvérisation doit être sec avant que les abeilles commencent à butiner la culture traitée.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE: Garder le produit dans son contenant original, dans un endroit frais et sec, loin des aliments.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient un distillat de pétrole.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.